



5

PLAN DE DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE HYDRAULIQUE

L'itinéraire vous entraîne à la découverte de la commune sur le thème de l'eau : petit patrimoine, activités anciennes disparues, équipements plus contemporains... Lavoirs et pompes, tanneries, bains-douches et châteaux d'eau sont au programme !

D'ailleurs, le nom même de la commune y fait référence. L'Autize, avec un z, prend sa source à quelques kilomètres, sur la commune de Mazières-en-Gâtine. C'est un des affluents de la rive droite de la Sèvre niortaise.

C'est à la Révolution que la commune adopte cette appellation, délaissant celles plus anciennes de Coulonges-les-Royaux ou Coulonges-les-Réaux (un des multiples noms du ru qui traverse la commune).

AU FIL DE L'EAU DU CHANTEGROS



Magné, lavoir de la Jarousse, chemin du Lavoir

► N°1 - Le lavoir de la Jarousse à Magné - chemin du Lavoir

À l'origine, ce lavoir était établi un peu plus bas dans la prairie nommée « le pré bassin ». Il est mentionné au XVI^e siècle dans les archives du logis de Magné et désigné sous l'appellation de la « fontaine de la rivière de Maigné ». En 1634, on cite pour la première fois le lavoir qui n'est alors qu'un simple trou d'eau aménagé avec des planches. Au XIX^e siècle, le propriétaire Gabriel Garos demande des réparations car le lavoir est utilisé par tous les habitants du village : il est alors reconstruit en dehors de la propriété en 1864, à son emplacement actuel. La forme de son bassin (voir n°2), en octogone, en fait un exemple caractéristique du secteur tout comme la pompe à chapelet qui capte la source (voir n°5, n°9 et n°13).

► N°2 - Le lavoir de la Fontaine Boyer - rue des Lavandières

Sur le plan d'assemblage du cadastre de 1825, le ruisseau qui alimente les lavoirs du bourg, provient du « bassin » de Magné et reçoit les eaux de la Fontaine Boire. Il prend le

nom de ruisseau des Fontaines et, après avoir traversé le bourg, devient celui des Tanneries, puis des Crevasses avant de quitter le territoire de la commune sous l'appellation de Chantegros. La « petite fontaine » est mentionnée dès 1568. La forme octogonale est reprise pour la margelle du puits.



Le lavoir de la Fontaine Boyer, rue des Lavandières

► N°3 - L'ancienne station de pompage - rue de l'Épargne

La station de pompage se situe à l'emplacement d'un autre lavoir, visible sur les anciennes cartes postales et sur le plan cadastral de 1825, nommé le Grand Doit par opposition à celui du Petit Doit (le lavoir rue de l'Église - repère n°5). Marius Paul Otto (1870-1939), chimiste et chef d'entreprise français, crée une entreprise spécialisée dans la fabrication d'installations pour la stérilisation de l'eau : la Compagnie des Eaux et de l'Ozone, basée à Paris. Avant la Première Guerre mondiale, seulement 26 villes sont équipées de ce système. La station de pompage est la première construite à Coulonges en 1931. Elle est fermée en 1998 lors de la reprise de la gestion de l'eau par le Syndicat des eaux du Centre-Ouest (SECO).

► N°4 - Les anciens bains-douches - rue de l'Épargne

Durant sa carrière d'architecte départemental des Deux-Sèvres, de 1923 à 1951, Julien Burcier a dessiné les plans d'écoles et de mairies, de salles de spectacle, bains-douches municipaux et marchés... C'est en 1932 qu'il réalise ceux des bains-douches de Coulonges, construits par les entreprises de Hubert Bagnariol et Jean Murat. L'entrée centrale ouvre sur un vestibule d'attente et sépare l'espace réservé aux femmes à gauche de celui des hommes à droite, équipé de trois douches et deux bains. Des WC, une réserve à charbon, une chaudière et un bassin d'eau chaude complètent le bâtiment. Bien que modeste, la construction s'inscrit dans le style



Les anciens bains douches, rue de l'Épargne

► N°5 - Le lavoir du Petit Doit - rue de l'Épargne

Au milieu du XIX^e siècle, la terrible épidémie de choléra qui sévit dans le monde, considérée comme la plus dévastatrice, alerte sur l'hygiène, plutôt précaire, des points d'eau. À Coulonges, cette maladie emporte 69 personnes en trois mois. La pureté de l'eau devient un impératif. Et la loi du 3 février 1851, votée par l'Assemblée législative, permet d'aider financièrement les communes à la construction des lavoirs publics. Si la réalisation relève de l'initiative communale, elle est placée sous le contrôle de l'administration départementale qui impose que le fond du bassin

soit pavé, dallé ou enduit de mortier pour faciliter le nettoyage, que la profondeur de l'eau soit de 70 cm pour un bon écoulement des eaux savonneuses et que chaque laveuse dispose d'un emplacement de 80 cm de large sur la margelle et de 1 m devant elle.



Lavoir, rue de l'Épargne

► N°6 - Les tanneries du gué - place du Gué

Durant la première moitié du XIX^e siècle, l'industrie du cuir constitue l'une des principales activités économiques de Coulonges avec l'exploitation des fours à chaux. En 1812, le maire, dans une lettre adressée au préfet, déclare treize établissements répartis principalement aux Tanneries, les plus anciens, trois aux Crevasses (repère n°7) et une à Tourteron (repère n°12). Une petite place plantée d'arbres occupe le site aujourd'hui. Les bâtiments ont été détruits. Ils étaient implantés au bord du ruisseau, dont la qualité des eaux était réputée excellente pour le travail des peaux. À cette époque, les 22 maîtres-tanneurs se partagent une trentaine de fosses pouvant recevoir des peaux de boeufs ou de vaches, mises à tremper avec du tan (écorce d'arbre), acheté en forêt de Vouvant (85). En 1855, les tanneurs ne sont plus que trois, preuve du déclin brutal de cette activité, attestée au moins depuis 1568.



Emplacement des tanneries - rue de la Maladrerie

► N°7 - Les tanneries des Crevasses

EN ALLANT À SEZAIS

► N°8 - Les châteaux d'eau, route de Bressuire

Construits à l'emplacement du moulin à vent de Pilorges (Pille orges), ils se situent sur un point haut. L'un semble dater de la première moitié du XX^e siècle ; l'autre est mis en service en 1972.

► N°9 - Le lavoir de Sezais - rue de la Pérouse

Le ruisseau de Sezais prend sa source aux Bouillons et alimente le réservoir de la Roussière en limite avec la commune du Beugnon. Contrairement à une idée répandue, les femmes n'allaient pas au lavoir pour laver le linge mais pour le rincer : le passage au lavoir étant la dernière étape avant le séchage. Le rinçage nécessitait de grandes quantités d'eau claire, uniquement disponible dans les cours d'eau ou dans une source captée. Quant au lavage, il avait lieu dans des buanderies privées, parfois partagées entre plusieurs familles, dans les ponnes, ces cuves en pierre ou en argile. Le lavoir de Sezais est agrandi à la fin du XIX^e siècle et couvert d'une toiture en 1927. Son usage se perd progressivement au cours du XX^e siècle, remplacé par les lessiveuses puis la machine à laver, à partir de

1950. La pompe à chapelet (voir n°1, 5 et 13) a été fabriquée par l'entreprise Sauzay-Frères d'Autun, active sous cette appellation de 1868 à 1926.

TOURTERON

► N°10 - Le lavoir de Badorit à Tourteron - impasse de Badorit

Il s'agit du seul exemple de lavoir public dont le bassin, alimenté par une fontaine, est complètement abrité par un toit. De plan rectangulaire, il est bordé de deux galeries de circulation permettant d'accueillir plus de personnes. Les lavoirs avaient une importante fonction sociale, seuls lieux de rencontre exclusivement féminin. Les femmes partageant cette activité physiquement épuisante, pouvaient discuter, plaisanter, chanter... À Tourteron, elles avaient pris la mauvaise habitude, selon le conseil municipal, de boucher l'évacuation du lavoir pour y maintenir l'eau plus haute.

À voir : la petite tête sobrement sculptée : il pourrait s'agir d'un modillon (élément supportant une corniche) provenant d'une chapelle détruite...



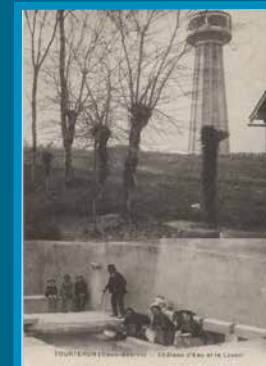
Lavoir de Badorit à Tourteron, impasse de Badorit



Tête sculptée

► N°11 - Le château d'eau de Tourteron - impasse de Badorit

Le château d'eau qui domine le village, au-dessus du lavoir et de la station de pompage, est bâti selon le type Monnoyer. Ce système de construction est breveté en 1908 par Léon Monnoyer (entrepreneur bruxellois) et permet l'édification de cheminées, de châteaux d'eau ou de tours au moyen d'éléments préfabriqués en béton armé. L'arrêt du château d'eau intervient au moment de l'adhésion de la commune à la distribution d'eau par le Syndicat des Eaux du Centre-Ouest (SECO), au cours des années 1990.



Château d'eau et lavoir de Tourteron

► N°12 - Les tanneries de Tourteron

► N°13 - Le lavoir, abreuvoir et pompe à Tourteron - rue de Champ-Maçon

Implanté en bordure de la route, l'ensemble est composé d'un abreuvoir et d'une pompe. Deux murets forment une allée pour conduire et contenir les animaux. Ils entraînent à une extrémité et ressortaient de l'autre, sans cohue. Sur le puits d'origine a été placée une pompe à chapelet identique à celle de la petite fontaine du bourg (repère n°5) en 1909 par Loran Daim, maçon à Tourteron. La proximité de l'abreuvoir et du puits était gênante. On pensa d'abord les éloigner l'un de l'autre pour éviter les contaminations. Mais les modifications représentaient un danger. La nuit, pour les voyageurs non avertis sur ce chemin allant à Saint-Hilaire-des-Loges. Finalement, on décida d'acquiescer un terrain pour permettre d'arriver avec les charrettes auprès du puits et de manoeuvrer ensuite.

COULONGES - SUR - L' AUTIZE



Patrimoine
autour de l'eau

COULONGES - SUR - L' AUTIZE

Secrétariat de mairie
Ouvert du lundi au vendredi
8h à 12h - 13h30 à 17h30

Place du Château
79160 COULONGES-SUR-L' AUTIZE

www.coulonges-sur-lautize.fr
servicecommunication@coulongessurlautize.com

05 49 06 10 72



Réalisation : Atemporelle
Conception graphique et mise en page : esprit31
Crédit Photo : © municipalité de Coulonges-sur-l'Autize - © Atemporelle

Ne pas aller sur la voie publique

COULONGES-SUR-L'AUTIZE

- 1 Lavoir de Magné
- 2 Lavoir de La Fontaine Boyer
- 3 La station de pompage
- 4 Les bains-douches
- 5 Le lavoir du Petit Doit
- 6 Les tanneries du gué
- 7 Les tanneries
- 8 Les châteaux d'eau
- 9 Le lavoir de Sezais
- 10 Le lavoir de Tourteron
- 11 Le château d'eau
- 12 Les tanneries
- 13 La pompe et l'abreuvoir

